



La réalité de l'Accord de 1968 et « l'œuvre positive de l'Algérie pour la France »

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Mondialisation.ca, 16 juin 2023

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Histoire et Géopolitique](#), [Histoire](#),
[société et culture](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

«Lorsqu'on voit ce que l'occupation allemande a fait comme ravage dans l'esprit français, on peut deviner ce que l'occupation française a pu faire en cent trente ans en Algérie.» Jean Daniel «Le temps qui reste» 1972

Résumé

L'Europe s'ensauvage ! Elle qui se dit le sanctuaire des droits de l'homme. Elle a peur de l'étranger du mélanoderme, surtout s'il appartient à une religion qui sent le soufre. Deux petits exemples le 8 juin : Une personne agresse des enfants dans un parc. L'horreur ! Heureusement il n'y eut que des blessés Au lieu de juger l'acte on juge à tort la religion Le ban est l'arrière ban de la droite extrême se déchaîne. Pas besoin d'enquête le jugement est sans appel : *Haro sur l'arabe islamiste musulman* le terroriste ! Résultat des premières investigations : nous avons affaire à un déséquilibré chrétien qui s'est écrié « *Au nom du Christ* » Cela nous change du *Allah Akbar* Cela nous change du *Allah Akbar* qui a frustré la logorrhée de l'extrême droite dans sa croisade anti-algérienne.

Le deuxième exemple d'ensauvagement concernant la chasse aux migrants nous vient de Grèce:

« Sur une vidéo récente, on voit des hommes - présentés comme étant des gardes-côtes grecs - qui essaient de faire couler un Zodiac à bord duquel se trouve un groupe de réfugiés syriens. Il y a également eu une vidéo qui montrait des citoyens grecs sur la plage criant en direction de réfugiés entassés dans une embarcation pour leur dire de rentrer dans leur pays Depuis des années, on voit de telles vidéos tournées dans différents pays, de la Hongrie au Liban, de la Grèce à la Bulgarie. Elles montrent des Syriens frappés, humiliés, emprisonnés, leurs maisons ou campements incendiés. Et parfois, cela va jusqu'au meurtre.(...) Le cri de désespoir d'un journaliste syrien : « Qu'avons nous fait pour que le monde nous traite ainsi ? Quel crime avons-nous commis pour être ainsi mis au supplice ? » » (1)

Dans cette contribution nous traiterons de l'accord de 1968 entre l'Algérie et la France. Nous parlerons de ses racines en mettant tout à plat dans un devoir d'inventaire serein et montrerons comme l'Algérie pendant 132 ans a fait preuve d'*œuvre positive*. L'Algérie continue à aider la France au moins dans sa visibilité linguistique ; L'Algérie étant sans contre partie est le deuxième pays francophone avec en prime l'offre de la fine fleur des

compétences attirée par la France qui ne paie pas un centime pour leur formation . En face nous avons des politiciens qui font de l'émigration algérienne une occasion en or de déverser leur haine Il est temps que la France qui ne cesse de parler de coopération tourne enfin le dos aux réflexes du *bon vieux temps des colonies* Il est dans l'intérêt des deux pays d'aller véritablement de l'avant d'abord dans un inventaire lucide de ce qui s'est passé mais ensuite dans une nouvelle construction apaisée dans l'égalité des deux peuples qui peuvent contribuer ensemble à regarder avec le futur comme le recommande la nouvelle configuration mondiale.

Les tirs groupés des Droites populistes contre l'accord de 68

En France, le débat sur l'immigration a réveillé certaines haines de la droite et l'extrême droite. Le grain à moudre de cette vindicte est offert par l'ancien ambassadeur en Algérie qui dans un brutot a déversé tout ce qu'il pense de l'Algérie pendant son passage en Algérie.

« L'Europe se droitise. Plusieurs pays de cette zone ont basculé ces dernières années. L'immigration est devenue la première préoccupation des nouveaux gouvernants et la France, qui a jusque-là fait exception En effet, la droite et l'extrême droite font pression pour voter une loi très restrictive sur l'immigration. IL manque à l'appel Eric Zemmour, Marine Le Pen C'est dans ce climat que plusieurs personnalités politiques appellent à la remise en cause de l'accord de 1968 entre l'Algérie et la France. En effet, après l'ancien ambassadeur de France en Algérie Xavier Driencourt qui a appelé à la suppression de l'accord de 1968 avec l'Algérie. C'est au tour d'un ancien Premier ministre d'abonder dans le même sens. Il est temps de remettre en cause l'accord de 1968 avec l'Algérie Xavier Driencourt, deux fois ambassadeur en Algérie a appelé les autorités françaises à annuler l'accord de 68 même s'il faut aller au clash avec l'Algérie. Le diplomate n'a pas exclu qu'Alger réagisse à une telle décision par la rupture pure et simple des relations diplomatiques avec Paris, mais il a estimé nécessaire que la France franchisse un tel pas ». le président du Sénat Gérard Larcher a estimé qu'il fallait « réexaminer » l'accord signé en 1968 avec l'Algérie sur les questions migratoires, « Sur certains points, les Algériens sont favorisés par rapport aux autres étrangers (notamment en matière de regroupement familial), sur d'autres ils sont perdants pour les étudiants.» (2)

Cependant nous devons par honnêteté intellectuelle que pour le moment Le gouvernement français a de son côté fait savoir que la révocation du texte n'est pas à l'ordre du jour.

Histoire de l'émigration algérienne en France

L'émigration algérienne est fondamentalement différente des autres migrations le compagnonnage de 132 ans de déni de la personnalité de violence et donne quelques « avantages » à replacer dans leur contexte. Le texte suivant donne brièvement la situation il me souvient de la parole d'Abba Eban ancien ministre des affaires étrangères : « interrogé sur l'expansion Israélienne, : « les frontières d'Israël dit il sont celle d'Auschwitz. » La contribution suivante décrit l'historique :

« La présence algérienne en France s'inscrit sur plus d'un siècle d'une histoire singulière. Les Algériens nourrissent un flux migratoire précoce et important de coloniaux vers la métropole dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Ni Français, ni étrangers jusqu'en 1962, les Algériens sont tour à tour « indigènes », « sujets

français » puis « Français musulmans d'Algérie ». Cette immigration qui ne dit pas son nom connaît pourtant bel et bien les difficultés de l'exil Hommes seuls en métropole mais pas célibataires, ils sont bien souvent mariés par leurs familles avant leur départ, comme une façon de s'assurer leur retour au village. Leur salaire ne leur permet que de survivre en métropole, les sommes durement épargnées devant assurer la subsistance de leurs familles. Mais c'est la Grande Guerre qui amorce un mouvement migratoire représentatif vers la France. Près de 100 000 travailleurs d'Algérie auxquels s'ajoutent 175 000 soldats coloniaux sont recrutés entre 1914 et 1918. Les pouvoirs publics renvoient après l'armistice tous les travailleurs et soldats dans leurs colonies Dès 1921, plus de 35 000 « sujets » algériens sont recensés en France, leur nombre atteint plus de 85 000 en 1936, le nombre des Algériens présents sur le territoire métropolitain passe de 211 000 en 1954 à 350 000 en 1962. (30 000 familles en 1962) L'apogée répressive intervient le 17 octobre 1961, au soir d'une manifestation de 22 000 Algériens durant laquelle 11 538 personnes sont arrêtées et plus d'une centaine tuée » (3)

Les Conditions qui ont prévalu en 1968 pour l'accord

Nous n'aurons rien compris à l'accord de 1968 si on ne connaît pas sa genèse c'est à dire qu'il a été prévu dans les accords d'Évian et ce qu'il est devenu par la suite à force de retouches Comme quoi, la « normalité » entre l'Algérie et la France est que la circulation des personnes entre les deux rives soit facilitée, à cause de l'importance de la dimension humaine de la relation algéro-française et surtout de l'existence de textes qui garantissent cette mobilité.

« Le président algérien a cité les Accords d'Évian et l'Accord de décembre 1968 régissant les conditions d'entrée et de séjour des Algériens en France. Cette mobilité a été « négociée et il convient de la respecter », a estimé le président soulignant qu'il y a « une spécificité algérienne, même par rapport aux autres pays maghrébins ». L'Accord de 1968 a été négocié dans une conjoncture particulière. Six ans après l'indépendance de l'Algérie, il fallait encadrer la nouvelle situation induite pour des dizaines de milliers d'Algériens se trouvant en France et qui, avant 1962, étaient Français. Le statut de l'Algérie était en effet différent des autres colonies françaises. Elle était subdivisée en 3 départements La garantie des intérêts des citoyens français et algériens après l'indépendance était prévue dans les Accords d'Évian. Dans le préambule de l'Accord de 1968, il est indiqué que le texte entre « dans le cadre de la déclaration de principe des Accords d'Évian relative à la coopération économique et financière » et vise à « apporter une solution globale et durable aux problèmes relatifs à la circulation, à l'emploi et au séjour des ressortissants algériens sur le territoire français ». Il faut noter le besoin de main-d'œuvre de la France, en plein dans les trente glorieuses et qui avait engagé alors d'importants chantiers d'infrastructures. Il prévoyait d'ailleurs l'entrée en France d'au moins 35 000 travailleurs par an. » (4)

La fin de l'émigration officielle décidée par l'Algérie

Devant une montée de xénophobie à Marseille suite à l'assassinat d'un conducteur de bus le président Boumediene décide, le 19 septembre 1973, de suspendre l'immigration de main-d'œuvre avec la France. La décision algérienne intervient cependant, dans un contexte où la France, avait déjà fait adopter en 1972 la circulaire Marcellin-Fontanet mettant fin aux régularisations de sans-papiers :

« En 1973, écrit Marie Thérèse Têtu, l'Algérie devance la France dans la suspension de l'immigration de main-d'oeuvre salariée Dans un contexte

français marqué par le racisme à l'égard des Algériens, la décision algérienne met fin à cent ans d'une libre circulation des travailleurs commencée durant la période coloniale. Les immigrés algériens en France sont selon les données de l'Insee de 2011, au nombre de 702 811, soit près de 13 % de l'ensemble des immigrés ; c'est la nationalité la plus nombreuse. Depuis la fin de la libre circulation entre la France et l'Algérie, en 1965, puis l'arrêt de la migration économique en 1973, seuls les migrations familiales et les va-et-vient « touristiques » entre les deux pays se sont poursuivis jusqu'à l'instauration des visas en 1986. Les conditions drastiques de délivrance de ces visas n'ont pas mis un frein à la tradition migratoire des Algériens mais les ont poussés à emprunter la voie de la migration irrégulière : dépassement de la durée de validité des visas de tourisme ou même traversée des frontières maritimes ou terrestres sans passeport ni visa. L'implantation ancienne d'une communauté algérienne en France a permis de développer et de stabiliser un axe migratoire, un espace franco-algérien à l'intérieur duquel des circulations autant spatiales, matérielles que symboliques s'opèrent en dépit des obstacles administratifs ou des politiques d'intégration de la France. Les migrations, désormais irrégulières, peuvent toujours s'appuyer sur la présence d'une importante population d'origine algérienne répartie sur tout le territoire français. »(5)

Les « 30 glorieuses » finissant, la France veut se débarrasser de ses « tirailleurs bétons » Pour renforcer le flux du retour le 30 mai 1977 'une note ministérielle, de M. Lionel Stoléro, secrétaire d'État au travail instaure pour la première fois l'aide au retour en faveur des travailleurs étrangers désireux de regagner leur pays d'origine. Le bénéficiaire s'engage à renoncer à son droit au séjour et reçoit en contrepartie un pécule de 10 000 F complété par une indemnité forfaitaire de voyage. C'était une façon de faire partir même ceux qui sont en famille A la fin de février 1984, 50 000 départs d'Algériens avaient été enregistrés .

Le chantage du visa

Les Algériens font face à un fardeau financier important lorsqu'il s'agit d'obtenir des visas Schengen. Selon cette étude, l'Algérie a enregistré la dépense la plus élevée en visas Schengen en 2022 sur le continent africain, s'élevant à 15 787 992 \$. L'an dernier, l'Algérie a été le pays où le taux de refus de visas Schengen a été le plus élevé, en grande partie à cause d'un différend avec la France. S'appuyant sur des données de *SchengenVisaInfo*, site d'information TSA constate que 48,2 % des demandes algériennes ont été rejetées, alors que chez les voisins tunisiens et marocains ce taux est de 30 %. À la fin de septembre 2021, Paris avait en effet décidé de réduire de 50 % l'octroi de visas. En tête du classement des pays dont les demandes de visa Schengen sont le plus refusées, figurent l'Algérie avec 48,2 le Maroc 28,20% et la Tunisie 29 % %, l'Egypte 18.61%.

Les atouts de la France dans le rapport de force avec l'Algérie

La droite et l'extrême droite revendiquent depuis plusieurs années la suppression de l'accord de 1968 entre la France et l'Algérie Et parmi les personnalités les plus hostiles à cet accord, l'ancien ambassadeur de France en Algérie Xavier Driencourt qui a affirmé que la France ne peut engager un rapport de force avec l'Algérie. La France pourrait-elle remettre en cause les accords de 1968 avec l'Algérie ? « En dehors des visas, la France n'a pas d'atout pour faire pression sur l'Algérie. Le pouvoir algérien peut même faire pression sur nous avec le gaz qu'il nous vend ». Les seuls atouts dont nous disposons, c'est effectivement les visas, la question migratoire », Sur le plan économique, nous ne pesons pas énormément en Algérie. L'Algérie a beaucoup plus de moyens de pression ». (6)

Ce que fut la colonisation de l'Algérie

La phrase de Jean Daniel résume à elle seule la tragédie de la colonisation. Et la dette atemporelle de la France En réponse au négationnisme des «nostalgériques» partisans par petits enfants interposés du *bon temps des colonies* . La colonisation française ne fut pas un long fleuve tranquille. Nous allons décrire la spécificité de la relation Algérie- France que certains, veulent banaliser. Tout au long de ces 132 ans, l'oeuvre coloniale ne fut pas positive car le fameux bréviaire décliné de toutes les façons possibles les traces de cette oeuvre incontestable à laquelle la présence française a contribué – eurent lieu certes, mais ne profitèrent objectivement qu'à la population européenne et à la métropole, car il faut savoir que tout a été fait pour qu'il n'y avait pas d'industrie, l'Algérie fut pourvoyeuse de matières premières (blé, agrumes, liège, minerais, alfa, vin, dattes...) et bien plus tard en pétrole qui a financé une partie des frais de la «pacification» en Algérie Certes, nous l'avons écrit, à titre individuel des instituteurs, des médecins, des Européens admirables tentèrent d'alléger les souffrances des Algériens, mais ils furent, en petit nombre. Nous leur serons à jamais reconnaissants. Les rares Algériens instruits furent selon la belle expression de Jean El Mouhoub Amrouche, des *voleurs de feu*. Moins d'un millier d'Algériens formés en 132 ans. C'est cela la vraie réalité de l'oeuvre positive de la colonisation nous avons eu comme héritage un pays exsangue ou le taux de scolarité était à peine de 20%. (7)

« L'oeuvre positive de l'Algérie à travers l'histoire »

La remise en cause de l'accord de 1968 est une provocation politicienne et nous donne l'occasion de présenter la singularité voire la spécificité de la relation Algérie-France par le douloureux compagnonnage sanglant et arbitraire qui a démarré un matin de 1830 et qui s'est prolongé pendant 132 ans. A son corps défendant l'Algérien a servi de chair à canon dans les guerres françaises, de sujet et d'émigré taillable et corvéable dont on sert comme d'un mouchoir. **Ceci nous donne le droit d'un devoir d'inventaire** pour rafraichir de tous ces politiciens français pour beaucoup plus « récents sur le sol français » que les Algériens mais qui en rajoutent dans la plus pure tradition du « plus royaliste que le roi ». Pour l'histoire, le maréchal Clauzel qui voulut, en vain, démonter l'arc de Triomphe de Djemila est symptomatique de tout le butin que renferment les musées de France et de Navarre qu'il faudra bien un jour restituer au même titre que les restes mortuaires notamment des crânes des patriotes algériens. Nous allons brièvement rappeler quelques faits indéniables connus et insuffisamment reconnus voire niés par la France envers les indigènes sujets de l'Empire.

Les Régiments de Tirailleurs Algériens qui ont versé leur sang pour la France

Les Algériens furent obligés de faire le service militaire. Beaucoup de familles préférèrent l'exil au lieu de rester au pays. Selon le site [Sources de la Grande Guerre.fr](http://Sources.de.la.Grande.Guerre.fr) :

« En 1914, environ 30 000 Musulmans servent dans l'armée française. La conscription est introduite en 1912. Elle s'accompagne d'abus et de « chasse à l'homme ». Au total, environ 173 000 Algériens musulmans sont incorporés dans l'armée française (80 000 appelés et 60 000 engagés) pendant la Première Guerre mondiale. Près de 125 000 d'entre eux servent en France. 26 000 soldats musulmans ont été tués ou portés disparus en France, en Afrique du Nord et sur le front d'Orient » .

L'historien décrit brièvement Pascal Blanchard écrit à propos des « engagés malgré eux » :

« Longtemps occultée, la participation des populations coloniales aux efforts de guerre de la France est aujourd'hui un véritable enjeu de mémoire au cœur des luttes politiques et juridiques des anciens combattants et des sans-papiers. Ces derniers ont contribué à sortir de l'oubli des milliers d'hommes dont les sacrifices ne sont toujours pas reconnus. Il reste que l'image du tirailleur libérateur de la France occupée ne permet pas d'appréhender, dans toute sa complexité, l'histoire des troupes coloniales.» Pour l'histoire, des Algériens furent recrutés dans les troupes françaises depuis 1837 (les fameux turcos) on parle justement de ces zouaouas (Berbères) recrutés par tous les moyens - la famine, la peur-) que l'on appela les zouaves au point que la statue du zouave du pont de l'Alma indique les crues de la Seine. Ils furent ensuite envoyés lors la guerre du Levant en 1865 ...Ensuite, ce fut la guerre de Crimée, la guerre de 1870: parmi les plus braves, on cite les Algériens qui arrivèrent à enlever une colonne à Wissembourg, moins d'une centaine de rescapés sur les 800. Après le cauchemar de Verdun et du Chemin des dames, des milliers d'Algériens y laissèrent leur vie. Du fait de la conscription obligatoire, pratiquement chaque famille eut un soldat engagé, qui mourut ou qui revint gazé ou traumatisé à vie. » (8)

La Division d'Infanterie s'est illustrée sur tout les champs de bataille les Régiments de Tirailleurs Algériens ont écrit les pages glorieuses des guerres où la France s'implique, Sébastopol 1854-55 Solferino 1859, San Lorenzo 1863, l'Extrême Orient 1884-1885, Verdun 1916, Levant 1920-1921 et toutes les batailles de la seconde guerre mondiale Monte Cassino, où s'illustra l'adjudant Ben Bella décoré par le général de Gaulle .

« Lors de la Seconde Guerre mondiale, les troupes coloniales payèrent un très lourd tribut lors des combats de mai et juin 1940. Plus tard, les troupes alliées, en débarquant en Italie, furent cependant bloquées à Monte Cassino. On fit appel, une fois de plus, aux troupes coloniales françaises constituées de tirailleurs algériens et marocains. Elles défoncèrent, au prix de pertes très lourdes, les lignes allemandes le 22 mai 1944. 450 000 soldats participèrent au débarquement allié en Provence le 15 août 1944. L'opération a été menée par les forces américaines et françaises sous les ordres du général de Lattre de Tassigny, « Jeunes de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, fils de l'Afrique occidentale ou de l'Afrique équatoriale, de Madagascar ou de l'Océan indien, de l'Asie, de l'Amérique ou des territoires du Pacifique, tous se sont magnifiquement illustrés dans les combats de notre Libération. Ils paieront un très lourd tribut à la victoire », avait déclaré le président Jacques Chirac lors du 60e anniversaire du débarquement en 2004 à Toulon. En effet, l'armée française, éclatée après la débâcle de 1940, se reconstitue sur le continent africain (...) Dirigée par le général de Lattre de Tassigny sous le nom d'armée B équipée par les Américains à partir de printemps 1943. C'est « une armée profondément originale une armée qui compte moitié d'Européens et moitié de musulmans et de coloniaux » Fin 1944, elle compte près de 600 000 hommes, dont les deux tiers sont venus d'Afrique du Nord. On y compte quelque 176 000 « Européens » et 233 000 « musulmans », selon la terminologie utilisée à l'époque » (9).

Il y eut 140.000 soldats algériens. 14.000 morts et 42.000 blessés. Ce sont, en partie, ces soldats qui revinrent au pays, pour voir leurs familles massacrées un jour de mai 1945..

Les tirailleurs bétons

L'apport de l'Algérie par sa participation décisive à l'oeuvre de reconstruction de la France dévastée, tout ceci, assurément, est objectivement à mettre sur le compte de l'oeuvre poussive de l'Algérie pour la France. Les «trente glorieuses» réussirent aussi grâce à l'apport des Algériens qui, après avoir versé leur sang pour la France, aidèrent massivement pour sa reconstruction jusqu'au jour où le président Giscard d'Estaing décide de les «expulser». Ce fut le «million Stoléru» pour solde de tout compte d'un siècle d'humiliation et de rapine. On lit dans un communiqué: «Si aujourd'hui la grosse artillerie politico-médiatique est sortie pour la reconnaissance des tirailleurs venus des colonies, il n'en est pas de même pour les - «guerriers <- du BTP, des mines ou de la sidérurgie...» La France n'arrive toujours pas à sortir de son hypocrisie coloniale. C'est trop facile de vouloir toujours réécrire l'histoire... Cela devient insupportable qu'une telle omerta règne dans notre pays sur le sort réservé aux vieux travailleurs immigrés maghrébins.» (10)

Les rares émigrés qui restent en France ont connu les dortoirs de la Sonacotra . Oubliés les chibanis vivent de retraites chiches . Les conditions de l'octroi devenant de plus en plus drastiques il semble qu'ils soient obligés de les percevoir en France , leur interdisant indirectement d'aller au pays. Tout ceci pour couper l'herbe sous les pieds à l'extrême Droite vent debout contre ces damnés de la Terre.

Les émigrés au grand cœur

Que dire aussi de ces émigrés qui, malgré leurs conditions sociales désastreuses, eurent le courage de risquer leur vie pour sauver des Français juifs abandonnés aux allemands par la majorité des Français fidèles au maréchal. Le tract suivant résume mieux que cent discours l'empathie de ces, «Justes». Nous lisons :

« Hier à l'aube, les juifs de Paris ont été arrêtés. Les vieux, les femmes et les enfants. En exil comme nous, travailleurs comme nous. Ils sont nos frères. Leurs enfants sont comme « nos propres enfants » - «ammarach nagh». La mosquée de Paris avec Mr Mesli et le recteur Benghebrit jouèrent un rôle important en sauvant près de 1500 Juifs rééditant le geste de l'émir en Syrie un siècle plus tôt en sauvant plus de 5000 chrétiens Il y eut même des émigrés au grand cœur dans la résistance FFL en sauvant des pilotes anglais. » (11)

La dimension culturelle et scientifique

Au moment où la langue française perd de plus en plus de locuteurs, l'Algérie a continué à la « soutenir » en utilisant le français. Malgré le peu de francophone à l'indépendance, d'une façon ou d'une autre, 36 millions d'Algériens parlent pensent et achètent français Et ceci, sans faire partie de la francophonie et ses relents de France Afrique. C'est dire si l'Algérie continue à contribuer pour le rayonnement de la langue française Un autre cadeau sera celui de l'académicienne écrivaine éclectique Assia Djebbar sans compter toute l'activité culturelle que l'Algérie offre à la France en continuant à enseigner dans le supérieur en Français rendant rapidement opérationnel les milliers de diplômés universitaires.

La nouvelle immigration voulue par la France : « L'émigration choisie »

Depuis la présidence Sarkozy tout est fait pour réduire *l'émigration de Papa* Mélanie

Travet écrit :

« La France doit accueillir des étrangers auxquels [elle] peut donner un travail, qui ont besoin de se former en France ou qui répondent à ses besoins économiques ». C'est ainsi que dans une lettre de mission de 2007 Nicolas Sarkozy rappelait l'un de ses thèmes favoris de campagne : celui de l'« immigration choisie ». Même diplômé, il ne fait pas bon être étranger. Augmentation soudaine et radicale du plancher des ressources requis pour venir étudier en France délivrance de visas au compte-gouttes . La fabrique à sans-papiers marche à nouveau à plein régime : depuis le décret du 6 septembre 2011, les candidat·e·s au visa ou au titre de séjour étudiant doivent désormais justifier de plus de 7 680 euros de ressources annuelles (contre 5 400 euros en 2010). Sélection sur la fortune et la nationalité. les étudiant·e·s sont depuis bien longtemps les victimes « collatérales » de la fermeture des frontières. ces jeunes doivent également se soumettre au tri effectué par les agences CampusFrance, chargées de sélectionner les « meilleurs » éléments. « Pour le ministère de l'immigration, il s'agissait sans doute de la mesure la plus emblématique de l'immigration choisie, permettant d'attirer en France la crème de l'immigration professionnelle, chercheur, ingénieur, artistes, intellectuels, médecins... (...) Dans un premier temps, le chiffre de 5000 cartes à délivrer par an a circulé, » (12)

L'hémorragie de la sève des diplômés

C'est dans ce cadre que l'Algérie a depuis 1968 perdu des cadres et des travailleurs Comme en février 2022 lorsque 1200 médecins formés en Algérie ont réussi d'un coup l'examen d'équivalence qui leur permet d'exercer dans les hôpitaux français. On parle de 15 000 médecins algériens qui exercent uniquement en France. Reste à mesurer les pertes pour le pays, avec le départ d'un nombre aussi important de médecins formés aux frais de l'État. D'après les chiffres fournis par la Banque mondiale, L'Algérie ne compte que 1,7 médecin pour 1 000 habitants en 2018, contre 6,5 pour la France, 4,9 pour l'Union européenne et 3,8 pour l'ensemble des pays de l'OCDE venaient d'Algérie (47,64 % contre 41,73 % en 2017, dont plus de 50,8 % de femmes). Les Tunisiens pour leur part représentaient 19,2 % des inscrits en 2018 (21,11 % en 2017).

Selon les données de *campus France* pour l'année scolaire 2021-2022, plus de 400 000 étudiants dans les universités françaises venaient de l'étranger. Parmi eux, ils étaient plus de 100 000, soit plus d'un quart, à venir du continent africain. On dit que l'Afrique a perdu, depuis les années 90, plus de 1 million de diplômés. Le Maghreb monopolise les premières places. Graduellement les candidats à l'émigration sont de plus en plus des universitaires. Rien à voir avec « les tirailleurs Béton des années 60 et 70 et qui ont construit les infrastructures de la France. C'était à plus de 70 %, sans qualification professionnelle ils étaient orientés vers les emplois les plus pénibles et les plus salissants.

Nous discutons de nouvelles populations de candidats à l'émigration universitaire. Ils n'ont plus besoin du pays qui les a formé pour faire leur « trou en France » C'est leur compétence qui parle pour eux quand aux rares harraguas ils nous sont renvoyés (OQTN) Nos jeunes universitaires reviennent à l'Etat à environ 100.000 \$ par an selon les normes de l'UNESCO sans compter le pécule que le diplômé prend avec lui autour de 7500 euros. L'Algérie disposait de 31 000 étudiants chaque année Pour un turn over de 3ans c'est au moins 10.000 diplômés qui enrichissent la France et qui auront couté chaque année au pays 1 milliard de dollar. Cette dette que la France contracte depuis 1968 s'apparente aussi un mythe de Sisyphe toujours recommencé qui fait que l'Algérie ne capitalise pas le savoir .

C'est un chantier à ouvrir.

Une certaine France n'a pas encore déprogrammé le logiciel de la mentalité de l'empire colonisateur avec l'esprit dominateur celui des races supérieures avatar que l'on doit à Jules Ferry le père de l'Ecole Républicaine en France et des *écoles gourbis* en Algérie. Il est clair que la psychose de l'invasion immigrée brandie par les politiciens nostalgiques de l'empire de l'AOF, AEF, voire d'une *Reconquista* à rebours voire du *Grand Remplacement* est insensée et suicidaire à terme, pour ces pays. Que valent ses fameux accords de décembre 1968 que l'on brandit comme une menace qui pourrait porter préjudice à l'Algérie ? Les accords de 1968 étaient des accords *winn winn* à la demande de la France l'Algérie aidait par sa main d'œuvre le développement de la France après l'avoir aidé à recouvrer sa liberté.

Il ne peut pas y avoir de solde de tout compte d'un passé sans devoir d'inventaire. C'est un fait l'immigration algérienne est en train de changer. Ce n'est plus le chibani natif des Aurès de la Kabylie ou de Sétif, c'est de plus en plus des jeunes instruits qui rendront caduques cette épée de Damoclès brandie au dessus de l'Algérie. Au nom du sang versé il ne peut être question de banaliser l'apport des immigrés dans l'histoire tumultueuse algéro-française de près deux siècles. Jacques Chirac affirmait à raison qu'un Français sur dix a des racines algériennes. Pour toute ces raisons, il faut au contraire trouver une solution de compensation pour les milliers de diplômés qui participent au rayonnement de la France. C'est cela l'ouverture d'un nouveau chantier du savoir qui pourra avec le temps, permettre de compenser le mal absolu de la colonisation Il faut ouvrir une nouvelle page celle de la confiance dans un vrai partenariat sans a priori ni condescendance.

Prof. Emérite Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique Alger

Notes :

1. <https://www.courrierinternational.com/article/temoignage-syrie-quavons-nous-fait-pour-que-le-monde-nous-traite-ainsi>
2. https://www.arabnews.fr/node/389586/france_07_juin_2023
3. <https://www.histoire-immigration.fr/caracteristiques-migratoires-selon-les-pays-d-origine/l-immigration-algerienne-en-france>
4. <https://www.olcnbvc4jz.com/immigration-en-france-lalgerie-tient-a-laccord-de-1968/>
5. Marie-Thérèse Tétu <https://www.gisti.org/spip.php?article4512> décembre 2011
6. <https://www.operanewsapp.com/dz/fr/main/les-atouts-limit%C3%A9s-de-la-france-dans-le-rapport-de-force-avec-l-alg%C3%A9rie?>
7. <https://www.lexpressiondz.com/chroniques/l-analyse-du-professeur-chitour/oeuvre-positive-de-lalgerie-envers-la-france-156138>

8. Chems Eddine Chitour L'Expression – Jeudi 12 octobre 2006

9. https://www.lepoint.fr/afrique/debarquement-de-provence-les-soldats-venus-d-afrique-en-premiere-ligne-14-08-2019-2329922_3826.php

10. Chibanis: Les tirailleurs du béton oubliés par hypocrisie. millebords.org 27 06 2006.

11. Aurélie Champagne:

<http://www.rue89.com/2011/09/27/les-hommes-libres-l-histoire-oubliee-des-arabes-occupes-223665>
27/09/2011

12. Mélanie Travet <https://www.gisti.org/spip.php?article4508>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Chems Eddine Chitour](#), Mondialisation.ca, 2023

Articles Par : **[Chems Eddine Chitour](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca